

Moscovie et de Moldavie, la chronique moldave fut traduite et remaniée, puis annexée à la chronique de Moscovie pour éclairer ses lecteurs sur l'allié moldave. La chronique moldavo-allemande fut envoyée de la cour moldave à Nuremberg lors de la demande qui y fut adressée de fournir un médecin nécessaire au voévode Etienne en proie à la maladie⁶³.

Un détail intéressant de l'histoire d'Etienne le Grand qui n'a pas encore été relevé jusqu'ici révèle l'emploi de la chronique officielle dans les négociations diplomatiques de l'année 1503. A cette date le conflit avec la Pologne pour la province polonaise de la Pocutie occupée par les moldaves était à son point culminant. L'ambassadeur polonais N. Firley se présenta devant le prince de Moldavie, lui demandant d'évacuer cette province. Plein de colère le voévode s'écria : « Je vois que tu ne veux pas rappeler à ta mémoire que vous n'avez eu que profit de moi, j'ai été votre bouclier et votre défense envers toutes les régions païennes. Maintenant, comment allez vous vous défendre vous même, ainsi que tout ce que vous avez perdu, après que j'ai cessé de vous porter sur mes épaules ? Ces choses telles qu'elles se sont passées toutes, je crois que tu ne le sais pas, ou le sachant, tu ne veux pas le savoir. Que le seigneur logothète parle ». Appelé aussitôt, le logothète Tăutul fait le récit de la guerre de 1497 entre polonais et moldaves, quand l'expédition du roi Jean Albert fut défaite en Moldavie. « Le logothète » rapporte l'ambassadeur dans sa relation « raconte (= rappelle) les semences de guerres semées du temps du roi Albert »⁶⁴. Cette narration de la guerre avec la Pologne de l'expédition du roi Albert en Moldavie et des expéditions punitives du voévode Etienne et des turcs en Galicie au cours des années suivantes (1497—1499) n'ont point été reproduites dans le rapport de N. Firley, qui n'a pas jugé bon de reproduire la version moldave de la guerre du temps du roi Jean Albert, mais s'est contenté de mettre dans son rapport seule la phrase succincte citée plus haut. Après cette phrase N. Firley ajoute : « Le logothète a dit : « La juste guerre menée par mon maître, par laquelle il vengeait les injustices subies, aurait été plus longue s'il ne s'était pas laissé fléchir par les envoyés du roi de Hongrie... pour mettre fin à la lutte ». Aussitôt après suivait l'exposé du logothète sur la conclusion de la paix de 1499 entre la Moldavie et la Pologne, et les négociations menées pour la province de la Pocutie après la mort du roi Jean Albert. Ainsi donc le logothète a fait un exposé de l'agression de Jean Albert et de la « juste guerre » menée par Etienne le Grand, en une narration qui ne nous a pas été conservée dans le rapport de l'envoyé polonais. Il n'est nul doute que cette narration historique fut empruntée aux pages de la chronique officielle moldave. Le logothète ou chancelier était celui ayant la qualité de faire appel aux textes relatifs aux faits historiques, lorsque les besoins de la diplomatie le réclamaient.

Le récit de ces faits historiques se conservait donc dans la chancellerie princière, afin de servir aux négociations diplomatiques. Le logothète comme chef de la chancellerie était appelé à faire l'exposé des faits en se fondant sur les notes des scribes de son département. L'exposé de 1503 sur la

⁶³ Cf. O. Górka dans l'introduction à la *Kronika czasów Stefana Wielkiego* ed. citée.

⁶⁴ I. Bogdan, *Documentele lui Ștefan cel Mare*, II, p. 476 « Logotheth narrat bellorum semina tempora Alberti regis iacta ».